First Trust

Thématique

First Trust Nasdaq® Cybersecurity UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement qui cherche à fournir aux investisseurs des résultats d'investissement qui correspondent de manière générale au cours et au rendement de l'indice Nasdaq CTA Cybersecurity Exclusions IndexTM (l'« Indice »), avant frais et dépenses. L'Indice, fondé sur des règles, est conçu pour répliquer la performance de sociétés engagées dans le domaine de la cybersécurité au sein des secteurs technologique et industriel.

CIBR	Acc USD

ISIN	IE00BF16M727
Catégorie d'actifs	Actions
Création du Fonds	27.05.2020
Création de la catégorie	27.05.2020
Total des frais sur encours	0,60%
Devise de référence	USD
Devise de négociation	USD
Utilisation des revenus	Capitalisation
Actifs sous gestion	$2,01 milliard
Actions en circulation	29 365 562
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Fréquence de rééquilibrage	Trimestrielle

Méthode de réplication
Physique – réplication intégrale

Gestion indicielle
Nasdaq CTA Cybersecurity Exclusions Index™

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)



La performance antérieure au 11 décembre 2023 a été réalisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus, car l'objectif et la politique d'investissement du Fonds ont changé et l'indice sous-jacent est passé de l'indice Nasdaq CTA Cybersecurity Index NTR à l'indice Nasdaq CTA Cybersecurity Exclusions Index NTR. Par conséquent, la performance du Fonds et les rendements historiques indiqués pour les périodes antérieures à cette date ne sont pas représentatifs de la performance que le Fonds, basé sur son indice actuel, aurait générée.

Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
Fonds	3,59	14,97	45,50	36,56	29,89	15,42	20,20
Gestion indicielle	3,64	15,14	46,21	37,40	-	-	-

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	30.09.21 30.09.22	30.09.22 30.09.23	30.09.23 30.09.24	30.09.24 30.09.25	30.09.25 30.09.26
Fonds	-20,91	18,17	29,70	23,74	36,56
Gestion indicielle	-	-	-	24,41	37,40

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en USD. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

La méthodologie de l'indice Nasdaq CTA Cybersecurity Exclusions Index NTR a été modifiée le 24 juin 2024 et le 23 mars 2026. Les performances antérieures à cette date sont basées sur une méthodologie différente de celle de l'indice actuel.

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	GBP	FCBR LN	BM8QSB0
London Stock Exchange	USD	CIBR LN	BL6LC29
Deutsche Börse Xetra	EUR	CBRS GY	BMTCV52
Borsa Italiana	EUR	CIBR IM	BKY6LZ5
SIX Swiss Exchange	CHF	CIBR SW	BNDVKJ9

Le fonds est classé comme un produit répondant à la définition de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

CONTACT
+353 (0)1 913 1339
info@ftgportfolios.com
24 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82
www.ftglobalportfolios.com

Portefeuille

10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

CrowdStrike Holdings, Inc.	8,84
Fortinet, Inc.	8,06
Palo Alto Networks, Inc.	8,02
Cisco Systems, Inc.	7,51
Broadcom Inc.	7,31
Okta, Inc.	4,66
Cloudflare, Inc.	4,39
F5, Inc.	4,03
Zscaler, Inc.	4,02
Rubrik, Inc.	3,39

10 principales participations, en % du total



Les 10 principales positions en pourcentage du total de l'actif net. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables. Il peut arriver que la liste des principales positions dressée dans ce document comprenne moins de dix positions.

ALLOCATION SECTORIELLE (%)

Logiciels et services informatiques	77,81
Équipement de télécommunications	9,54
Matériel et équipement technologique	9,51
Industrial Support Services	3,14



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE (%)

États-Unis	88,05
Israël	3,96
Irlande	1,86
Canada	1,75
Inde	1,72
Pays-Bas	1,55
Japon	1,02
France	0,09

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Cap. boursière maximale	$4 189,6 mrd
Cap. boursière moyenne	$13,1 mrd
Cap. boursière minimale	$0,5 mrd
Cours/bénéfices	38,60
Cours/valeur comptable	8,76
Cours/flux de trésorerie	29,62
Cours/ventes	5,80
Rendement de l'Indice	0,58%

- L'Indice Nasdaq CTA Cybersecurity Exclusions Index™ vise à répliquer la performance de sociétés opérant dans le domaine de la cybersécurité au sein des secteurs technologique et industriel. Il inclut des entreprises principalement engagées dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de protocoles de sécurité appliqués à des réseaux privés et publics, à des ordinateurs ainsi qu'à des dispositifs mobiles afin de protéger l'intégrité des données et des opérations de réseau.
- Pour être inclus dans l'Indice, un titre doit être coté sur une Bourse de valeurs mondiale éligible à l'inclusion dans l'indice et relever de la catégorie des entreprises de cybersécurité selon la définition de la Consumer Technology Association (CTA).
- Chaque titre doit avoir une capitalisation boursière mondiale de 250 millions de dollars, un volume d'échange quotidien moyen sur trois mois d'au moins 1 million de dollars ainsi qu'un flottant d'au moins 20 %.
- L'émetteur d'un titre doit satisfaire à certains critères d'éligibilité additionnels.
- L'Indice est évalué deux fois par an, en mars et en septembre. Toutefois, si à un quelconque moment de l'année autre que la date d'évaluation, un titre de l'Indice ne répond plus aux critères d'éligibilité ou s'il est autrement déterminé qu'il n'est plus éligible à l'inclusion dans l'Indice, celui-ci est retiré de l'Indice et n'est pas remplacé. Tout titre de l'Indice qui atteint sa limite d'investissement étranger entre deux rééquilibrages trimestriels est retiré de l'Indice.
- L'indice utilise une méthodologie de pondération par la capitalisation boursière du flottant modifiée qui comprend un processus en trois étapes pour déterminer les pondérations finales des composants et un plafond sur le pourcentage de chaque titre.
- Il est rééquilibré tous les trois mois.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Risques

- **Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.**
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Le Fonds investit dans des sociétés de technologie de l'information et des sociétés de cybersécurité, qui sont en général soumises aux risques liés à l'évolution rapide des technologies, aux cycles de vie courts des produits, à la concurrence féroce, à la tarification agressive et à la réduction des marges bénéficiaires, à la perte de la protection des brevets, des droits d'auteur et des marques, aux modèles de marché cycliques, à l'évolution des normes industrielles et à l'introduction fréquente de nouveaux produits. Les entreprises de cybersécurité peuvent également être des entreprises plus petites et moins expérimentées, dont les lignes de produits, les marchés, le personnel qualifié ou les ressources financières sont limités.
- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment ouvert du First Trust Global Funds ICAV (l'"ICAV"), un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments en vertu de la législation irlandaise et enregistré en tant qu'OPCVM sous le numéro C99076.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le document d'informations clés – (DIC) qui contiennent des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et le DIC (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www. ftglobalportfolios.com : pour obtenir le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le DIC. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios. com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. L'ICAV peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de l'ICAV en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www. ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

Nasdaq®, la Consumer Technology Association et Nasdaq CTA Cybersecurity Exclusions Index™ sont des marques de commerce de Nasdaq, Inc. et de la Consumer Technology Association, (qui, avec ses sociétés affiliées, sont ci-après désignées les « Sociétés ») et ont fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à First Trust Advisors L.P. Les Sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité et la pertinence du Fonds. Le Fonds n'est pas émis, approuvé, vendu ou promu par les Sociétés. LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT AUCUNEMENT LE FONDS ET N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À SON ÉGARD.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DICs (en français ou en anglais), le prospectus et le supplément en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, par rapport aux attentes de l'Autorité des Marchés Financiers, la communication de ce fonds accorde une place disproportionnée à la prise en compte de critères extra-financiers dans sa politique d'investissement.